

Bilan Carbone[®] 2012
Rapport d'étude

Août 2014

afnic

1. Contexte

Afin de lutter contre le changement climatique et de s'adapter au contexte de raréfaction des ressources fossiles, des engagements de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) ont été pris aux échelles mondiale, européenne et nationale. Preuve de son engagement en faveur du développement durable, l'Afnic s'inscrit dans cette dynamique en réalisant le Bilan Carbone® de son activité.

L'étude porte sur les données de l'année 2012. Elle permet d'évaluer les émissions de GES générées par l'activité de l'Afnic et de mettre en évidence les actions envisageables de réduction de son empreinte carbone.

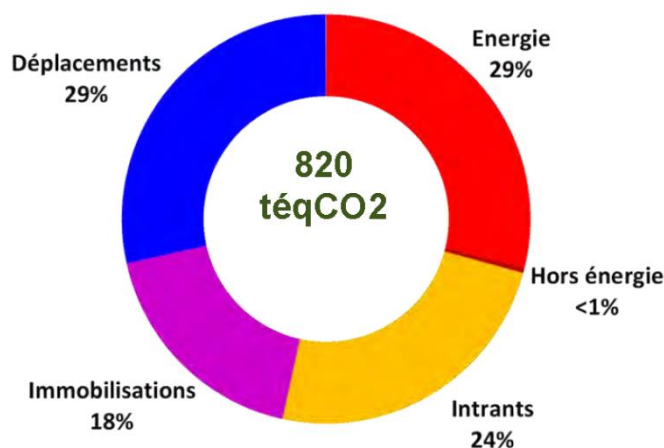
Grâce à l'approche méthodologique développée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) avec le Bilan Carbone®, et son application spécifique à l'Afnic, plusieurs objectifs ont été atteints :

- ✓ L'évaluation des émissions de GES générées en 2012 par l'ensemble des activités de l'Afnic ;
- ✓ La hiérarchisation du poids de ces émissions en fonction des activités et sources d'émissions ;
- ✓ Des propositions d'actions et pistes d'orientation à court, moyen et long termes permettant de réduire les émissions de GES.

2. Résultats

Dans le cadre de cette étude, les émissions globales de GES générées en 2012 par les activités de l'Afnic ont été évaluées à 820 téqCO₂.

La figure ci-dessous présente le profil du Bilan Carbone® de l'Afnic.



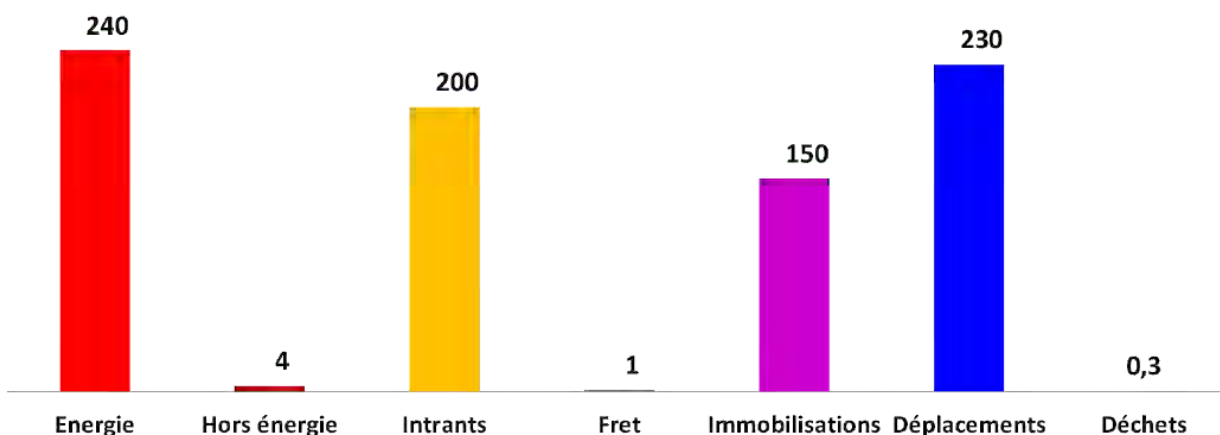


Figure 0-1 : Profil d'émission de l'AFNIC (en tégCO₂)

Ainsi, le poste d'émission prépondérant est celui de l'Energie avec 29% des émissions (dont 87% des émissions de l'électricité dues à la consommation en électricité des centres de traitement de données et des serveurs DNS). Vient juste après le poste des Déplacements de personnes, quasiment au même niveau avec lui aussi 29% des émissions (principalement dues aux trajets domicile-travail et aux voyages en avion lors des déplacements de visiteurs et professionnels).

Viennent ensuite les postes des Intrants (dont les émissions sont dues aux services à hauteur de 80%) et des Immobilisations (le parc informatique représente plus de 85% de ce poste) qui représentent respectivement 24% et 18% des émissions totales.

Enfin, le Hors Energie, le Fret et les Déchets sont négligeables en termes d'émissions de GES pour l'Afnic puisqu'ils représentent chacun moins d'1% des émissions.

Si le total des émissions est converti en un exemple concret, l'équivalence suivante est obtenue :



3. Indicateurs clés

Le Bilan Carbone® de l'Afnic a permis d'extraire un certain nombre de ratios remarquables permettant d'évaluer la performance de l'organisation. Vous les trouverez ci-dessous. Ils sont dès que possible comparés à des moyennes nationales. Toutefois, comme tout diagnostic des émissions, les résultats présentés sont propres à l'organisation et dépendent largement du périmètre considéré. Par définition, il est donc souvent compliqué de confronter les résultats avec ceux d'autres organisations.

Ratio	Valeur 2012	Moyenne française	Unité
Global			
Emissions par collaborateur	12	-	téqCO ₂ par personne
Emissions par nom de domaine informatique géré	320	-	gégCO ₂ par nom de domaine
Déplacements			
Déplacements domicile travail	53	25	km A/R par jour et par personne
Déplacements professionnels	6 200	-	km par an et par personne
Immobilisations			
Unité informatique	3,1	-	unités par personne
Surface	18	-	m ² par personne
Intrants			
Papier	2	80*	kg par personne
Déchets			
Déchets	12	125*	kg par personne

* Moyennes effectuées pour le secteur tertiaire